

A Epinal, le 1^{er} décembre 2021

Objet : demande d'un groupe de travail/temps partiel sur autorisation

Monsieur le Directeur académique,

De nombreux collègues nous ont relayé leur inquiétude au sujet d'une "suppression systématique" des temps partiels sur autorisation pour la rentrée prochaine.

Nous avons compris qu'il s'agissait plutôt d'une réduction du nombre des temps partiels sur autorisation.

De même que nous avons dit notre approbation à ces accords nombreux, de même nous déplorons aujourd'hui bien évidemment la limitation de ces temps partiels sur autorisation.

Cependant, si faute de moyens de remplacement toutes les demandes ne peuvent désormais plus être accordées, comme c'était le cas, dans un souci de dialogue social, le SE Unsa demande la réunion d'un groupe de travail sur ce sujet, afin de réfléchir à une liste de priorités et à une harmonisation entre les circonscriptions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en notre attachement au service public d'éducation,

Catherine Renard,

Secrétaire départementale du Se Unsa

